



Déclaration préliminaire de la FSU CSA académique du 18 janvier 2024

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Remaniement et droitisation

Réarmer. Huit fois, le président de la République a fait usage de ce vocabulaire guerrier durant ses vœux adressés aux Français le soir du 31 décembre. « *Réarmement civique* », « *réarmement économique* », « *réarmement des services publics* » (au moment même où des services d'urgences étaient fermés ou saturés...). De même son nouveau Premier Ministre Gabriel Attal, bref ministre de l'Éducation nationale, ne cesse de répéter "des résultats, des résultats, des résultats". Le dépassement, nouveau mantra du gouvernement semble être plutôt un retour vers le futur sarkoziste, tant la composition de ce dernier penche à droite. Que dire de la ministre du travail et de la santé, connue pour ses propos homophobes et son hostilité envers le mariage pour tous ? Le dépassement consiste-t-il à supprimer les trois ministères de plein exercice qui incarnent les conquêtes républicaines et démocratiques, le service public et les préoccupations des Français, à savoir l'Éducation nationale, la santé et la fonction publique ? A instaurer un système de salaire au mérite, tel qu'il se dessine dans le projet annoncé par Stanislas Guérini pour la Fonction publique ?

Propos de la ministre et défiance du gouvernement par rapport à l'école publique : mépris 2024

La communauté éducative exprime depuis plusieurs jours sa colère face aux propos méprisants et calomnieux sur l'école publique tenus par la nouvelle Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous ne pouvons accepter le mépris affiché pour le service public et pour le travail de tous ses personnels qui portent quotidiennement l'exigence de l'école républicaine auprès de tous-tes les élèves. L'image qui est donnée en creux de nos établissements publics reprend les pires clichés : absentéisme, insécurité, faiblesse du niveau.

Dans la continuité des projets rétrograde et du manque de moyens réels

Sans surprise, et dans la continuité de sa sortie estivale faisant de l'Éducation son « *domaine réservé* », le président de la République cite l'École comme priorité pour 2024. Lors de sa conférence de presse du 16 janvier, Emmanuel Macron a de nouveau exposé sa vision réactionnaire de l'école : instruction civique, comme au bon vieux temps des leçons de morale de la III^e République, projets de généralisation de l'uniforme en 2026, généralisation du SNU, etc. Alors qu'en 2017, il prétendait disrupter la société, le Président de la République et son gouvernement, déconnectés des réalités, renvoient une image décliniste et négative de la jeunesse qu'il serait impératif de caporaliser.

En égrainant ses totems (niveau des élèves, autorité des professeurs...), Le Président de la République dresse pourtant ainsi le bilan de sa propre politique éducative menée depuis 2017 et de ses échecs.

Certaines des mesures annoncées relèvent du gadget à visée électorale, d'autres révèlent la volonté d'engager des changements plus profonds et structurels, à l'image du choc des savoirs qui dessine les contours d'une école de l'assignation scolaire et sociale. Que dire

de la volonté du Président de la République de « régénérer » le métier enseignant - terme aux évocations plus que problématiques. Alors que les personnels, mal payés et épuisés, tiennent à bout de bras un système éducatif à bout de souffle du fait des réformes de ces dernières années, le projet présidentiel est clair : creuser toujours plus les fractures sociales et scolaires à et par l'École. Un jeu dangereux dans la période de crises que traverse le pays.

Pourtant, ces messages démagogiques ne peuvent pas longtemps cacher la réalité. La ministre ne cesse d'évoquer l'absentéisme des professeurs et promet un professeur devant chaque élève. Est-ce un aveu du bilan catastrophique des suppressions de postes décidées depuis 2017 ? Quant à faire croire que le pacte, présenté comme une revalorisation, serait un début de solution, cette affirmation relève de la contre-vérité, tant le pacte est un échec patent. Il est tout aussi paradoxal d'annoncer, au détour d'une phrase, et sans qu'on sache avec quels moyens, l'introduction de cours de théâtre en collège et de cours obligatoire d'histoire de l'art en lycée, alors que les enseignements artistiques ont justement été profondément fragilisés par la réforme du lycée.

Quant "au choc des savoirs", dont nous ne cessons de dénoncer les effets négatifs, l'annonce des moyens alloués pour la rentrée laisse dubitatifs. Comment les groupes de niveaux seront-ils financés, à moyens quasi constants ? Au détriment des demi-groupes, d'options ou de groupes de langues ? Comment la répartition de la DHG peut-elle être préparée et présentée dans les Conseils d'administration des collèges sans textes réglementaires ? Il serait inacceptable que cette improvisation serve de prétexte pour ne pas faire voter l'emploi de l'enveloppe des moyens ainsi que les créations et suppressions de postes en février. La FSU veillera au respect des instances démocratiques dans les établissements.

Le contraste est grand avec les discours plus ou moins ambigus et les moyens accordés à l'enseignement privé, surtout lorsque, comme l'établissement Stanislas, certains ne respectent pas les programmes officiels et abritent des discours contraires aux valeurs républicaines. Nous souhaitons connaître, comme nous le demandons depuis plusieurs années, pour les établissements privés, les dotations allouées, ainsi que leur carte des formations. Enfin, comment ne pas être choqués quand on apprend que certaines collectivités territoriales accordent à ces établissements des subventions supplémentaires ? Ainsi, la Région Ile de France semble plus prompte à déverser des subventions facultatives pour des travaux de prestige dans les établissements privés que de répondre aux demandes urgentes de travaux de lycées publics dans lesquels la décrépitude du bâti met en danger les personnels et les élèves.

Tout ne va pas pour le mieux dans le monde merveilleux de l'Éducation nationale. Et c'est bien pour cela qu'il faut agir pour l'École publique et laïque, pour et avec les personnels et non contre eux. Les exigences de la FSU sont claires : des personnels mieux payés, respectés, protégés, des conditions de travail et d'étude améliorées...

Le calendrier des instances à venir est problématique à bien des égards.

Sur 3 GT accordés au premier degré pour l'instant, deux sont positionnés en dehors de notre temps de service (un mercredi et un à 16h30). C'est irrespectueux envers les élus.

Que dire du positionnement de deux GT le 8 mars, journée d'appel à une grève féministe par plusieurs de nos organisations syndicales ? Maladresse ? Négligence ? Nous voyons dans ce problème de calendrier un signe révélateur de la faiblesse de l'engagement de

l'Administration pour faire progresser l'égalité femmes-hommes et pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Un engagement qui reste bien trop souvent de façade, sans se traduire par des actes.

Par ailleurs, le calendrier de « dialogue social » pour les opérations de rentrée est tellement resserré et précipité qu'en cette période de carte scolaire, certains départements doivent communiquer des documents de travail aux élus des personnels avant la tenue du CSA A, faute de quoi les élus ne bénéficieraient pas d'un réel temps de travail préalable et le dialogue social ne pourrait pas réellement avoir lieu. Dans d'autres départements les DSDEN, du fait de ce calendrier, se dispensent de respecter les délais réglementaires de transmission des documents aux élus des personnels. Dans le second degré le calendrier de préparation de rentrée nous interroge : où est la volonté de l'Administration de respecter le code de l'éducation et le fonctionnement démocratique des EPLE ?

Un tel resserrement du calendrier est inacceptable. Le non-respect des instances l'est tout autant. Il y a urgence à renouer le dialogue avec la profession et ses représentants, à prendre en compte leurs remarques et à entendre leur colère et leurs revendications.

La FSU au sein d'une large intersyndicale appelle tous les personnels à se mettre en grève le 1er février afin de réclamer de meilleures conditions de travail et des hausses de salaire significative. Nous exigeons une politique éducative permettant enfin de renouer avec un projet émancipateur et démocratisant pour l'Ecole, à l'opposé de ce que propose le gouvernement : une école du tri social réactionnaire. La FSU appelle dimanche 21 janvier à manifester pour le retrait de la loi immigration, contraire aux principes mêmes de notre république.